

Philippe Hambye

Variation régionale de la prononciation du français en Belgique - Contacts de langues ou variation inhérente?

Dans cette communication, la question des rapports entre variation régionale de la langue nationale et parlers vernaculaires est traitée du point de vue de la situation particulière des travaux sur la variation régionale de la prononciation du français. Dans un premier temps, nous examinons la place de ces travaux par rapport aux recherches consacrées au lexique, plus nombreuses et mieux connues. Nous proposons une analyse succincte des raisons pour lesquelles les études phonologiques n'ont pas connu le même essor et les mêmes avancées théoriques et méthodologiques que les études en lexicologie. Dans un second temps, à travers l'analyse de la variation régionale d'un phénomène phonologique particulier dans le français parlé en Belgique, nous illustrons une manière de revoir le modèle traditionnel d'explication de la variation géographique en phonologie. Plus précisément, nous défendons l'idée selon laquelle il n'est pas adéquat d'expliquer cette variation en invoquant simplement l'influence du substrat et le mouvement de standardisation.

1. État des recherches sur la variation régionale de la prononciation du français

Les travaux récents consacrés à la variation géographique (diatopique) qui concernent spécifiquement la prononciation du français sont assez rares, par comparaison, d'une part, avec les études sur la variation du lexique français dans l'espace (Pooley 2000) et, d'autre part, avec la tradition de recherches sur la variation géographique de la prononciation de l'anglais (v. Foulkes / Docherty 1999). Les études les plus importantes sur les «accents régionaux» de l'espace francophone datent en effet des années quatre-vingt¹ (v. Carton *et al.* 1983; Walter 1982). Par ailleurs, leur cadre théorique et méthodologique n'a pas été fondamentalement révisé par les travaux ultérieurs, alors que les recherches en lexicologie

¹ Quelques publications plus récentes qui s'intéressent à la variation de la prononciation du français peuvent néanmoins être citées (Armstrong 1996; Armstrong / Unsworth 1999, Bauvois 2000, 2002, Hintze *et al.* 2001, Lefebvre 1991, Pooley 1994, 2004, Taylor 1996). Nous pouvons toutefois souligner que certaines d'entre elles (v. Armstrong 1996, Bauvois 2002) ne mettent pas la variable géographique au cœur de leur réflexion, mais qu'elles se concentrent sur une variété de français donnée principalement pour des raisons pragmatiques de recueil de données et pour circonscrire leur étude dans une communauté linguistique particulière. Comme le soulignent D. Hornsby et T. Pooley (2001: 309), elles n'étudient d'ailleurs pas nécessairement des variables linguistiques localisées. Deuxièmement, à l'exception de A. Lefebvre, la plupart des auteurs cités sont soit britanniques, soit membres de communautés francophones périphériques. Ils ne reflètent donc pas les tendances dominantes en linguistique française.

ont connu, au cours de ces dix dernières années, des évolutions déterminantes par rapport aux approches traditionnelles.²

Par conséquent, la plupart des travaux consacrés à la variation diatopique de la prononciation du français connaissent des carences identiques à celles identifiées par J.-P. Chambon (1997) à propos des recherches sur la variation régionale du lexique français qui ont émergé à la même époque.

La première de ces carences concerne la conceptualisation des variétés régionales du français. Celles-ci sont généralement conçues comme le résultat de l'influence du substrat dialectal sur les pratiques linguistiques des francophones, principalement sur les locuteurs âgés issus de milieux populaires. Loin de considérer que la variété de français propre à une entité géographique donnée consiste en un ensemble hétérogène et instable de variantes linguistiques tantôt communes à tous les francophones (ou «standard») et tantôt typiques de certaines communautés, les recherches traditionnelles tendent à construire une variété en ne retenant que des traits «géographiquement délimités» (Tuailon 1988: 291), qui trouvent un correspondant dans le substrat et qui sont de préférence emblématiques et stéréotypés (Chambon 1997: 15; Francard 1991: 370-373).

Les auteurs dressent ainsi un inventaire de marques linguistiques censées caractériser l'usage d'une région donnée, mais dont ils ne précisent ni la fréquence relative par rapport aux variantes standard dans le parler des locuteurs, ni la répartition dans la population. Ceci incite à ne pas faire de distinction entre des variantes qui ne sont le fait que de locuteurs marginaux et d'autres qui, tout en étant géographiquement délimitables, sont largement diffusées dans la communauté, ce qui constitue une seconde carence des descriptions traditionnelles. Se basant sur l'idée d'une corrélation entre pratique des langues régionales et appartenance à une catégorie sociale peu favorisée, leurs écrits révèlent une tendance générale à la confusion des axes diatopique et diastratique: les traits préférentiellement relevés sont typiques des couches les moins favorisées de la population, ou sont du moins interprétés comme tels, même lorsqu'ils sont bien répartis dans les différents groupes sociaux.

Troisièmement, de nombreux traits linguistiques catégorisés comme «régionaux» correspondent en fait à des variantes non standard attestées dans d'autres variétés régionales du français, ou dans certaines formes de français populaire ou familier, indépendamment de toute spécificité géographique. La perspective normative qui sous-tend de nombreuses descriptions traditionnelles conduit à inclure dans la variété régionale tout ce qui ne correspond pas à la norme prescriptive reconnue par les auteurs.³

En résumé, les travaux sur la variation diatopique de la prononciation du français ne proposent en général qu'un portrait schématique des accents régionaux, basé le plus souvent sur des observations éparses et sur des stéréotypes qui sont autant de poncifs repris d'ouvrage en ouvrage; ils ne permettent pas en ce sens de connaître de façon fiable la configuration des variétés régionales du français au niveau phonique. Avant de montrer comment nous pensons pouvoir dépasser ces limitations, nous nous interrogeons sur les

² Voir à ce sujet la contribution de P. Rézeau dans ce volume.

³ Pour une évaluation plus complète des travaux sur la variation diatopique du français, voir Chambon (1997), ainsi que Hambye / Francard (2004) pour le cas spécifique des travaux sur les particularismes lexicaux et phonologiques du français parlé en Belgique.

facteurs qui ont entravé le renouvellement des études sur la variation diatopique de la prononciation.

2. Des obstacles sur la voie du renouvellement des études sur les aspects phoniques de la variation diatopique

Par certains aspects, l'étude de la variation phonologique présente des difficultés particulières qui peuvent expliquer que ce champ de recherche n'ait pas été l'objet de la même attention que la variation diatopique de niveau lexical.

2.1. Des obstacles méthodologiques

Nous pouvons tout d'abord identifier deux difficultés d'ordre méthodologique. Le problème de l'accès aux données est en effet particulièrement délicat dans le cas de l'étude de la prononciation: tandis que l'on peut évaluer la variation lexicale dans une communauté linguistique à partir de différentes sources écrites produites spontanément (articles de presse, publicités, œuvres littéraires, etc.) voire en interrogeant les locuteurs sur leurs pratiques déclarées (v. Francard *et al.* 2002), l'étude de la variation phonologique suppose un travail de production des données via l'enregistrement de locuteurs, travail d'autant plus important si l'on refuse de prendre pour seuls témoins les membres d'un groupe social unique pour disposer de données émanant d'un échantillon diversifié et aussi représentatif que possible. C'est pourquoi les descriptions des accents régionaux ne se fondent que très rarement sur des enquêtes rigoureuses et approfondies, même dans le cas des travaux les plus récents. En se focalisant sur un seul locuteur ou en se fondant sur des impressions nées d'observations non systématiques, elles se condamnent à proposer une description caricaturale des usages régionaux du français, d'autant plus lorsque le témoin est choisi, comme c'est souvent le cas, en raison du caractère très marqué de son idiolecte.

Deuxièmement, l'identification des phénomènes phonétiques et phonologiques qui peuvent être considérés comme des traits régionaux en synchronie pose des difficultés particulières: il est souvent inopportun de caractériser une variété diatopique sur la base de la *présence* dans cette variété d'un trait phonique qui serait absent chez les locuteurs d'autres régions. En effet, la plupart des traits qui sont ainsi repérés dans une aire géographique se retrouvent très souvent dans de nombreuses zones de la francophonie, voire chez l'ensemble des francophones, car les régionalismes phonologiques reflètent souvent des tendances «naturelles» du système phonologique français. Ainsi, la tendance à l'assourdissement des consonnes sonores finales (qui correspond à la prononciation [lāk] au lieu de [lāg] pour *langue*) a souvent été considérée comme un trait typique du français parlé en Belgique, alors que du point de vue phonétique, elle est en réalité observable, à des degrés divers, dans toutes les variétés de français, même dans le «français standard» parisien. La variabilité de la prononciation nous semble de ce point de vue plus importante que celle du lexique: pour un locuteur donné, dans la majorité des cas, les variantes phoniques régionales et standard coexistent dans les pratiques linguistiques et ces variantes

se situent sur un continuum qui ne connaît pas de ruptures; à l'inverse, il arrive fréquemment que les membres d'une entité géographique donnée utilisent exclusivement la variante régionale d'un lexème dont la variante standard leur est parfois inconnue.

Certes, quelques traits de prononciation s'apparentent aux régionalismes lexicaux, en ce qu'ils ne résultent pas de la variabilité du système phonologique, mais correspondent à la prononciation particulière de certaines unités lexicales: il en va ainsi de la prononciation [pɛksil] au lieu [pɛksi] pour *persil*, ou de la prononciation avec [ɛ] et non [e] pour les monosyllabes *des*, *les*, *ces*, *ses*, etc. – prononciations qui sont la norme d'usage en Belgique francophone. Pour ce type de phénomènes, la variation est souvent faible dans une collectivité et pour un locuteur donné, en raison de la «lexicalisation» de la prononciation régionale, qui implique que cette prononciation est enregistrée avec les informations relatives aux unités lexicales. Le caractère isolé de ces phénomènes leur permet de se maintenir dans les pratiques des locuteurs bien qu'ils s'écartent des normes standard.

Lorsqu'il s'agit de repérer des différences diatopiques au niveau du système phonologique, la caractérisation des traits de prononciation en termes de présence vs absence dans un espace donné est insuffisante: pour définir un marqueur diatopique de niveau phonique, il est souvent nécessaire de mener une analyse *quantitative* du phénomène étudié et de pouvoir ainsi caractériser une variété par la *fréquence* du phénomène en question dans le parler des locuteurs. Ainsi, en est-il dès que l'on cherche à savoir s'il existe une opposition entre *a* antérieur et *a* postérieur, ou si l'opposition entre les voyelles moyennes est maintenue en position atone dans telle ou telle variété régionale du français. Dans ce cas, la variation est liée aux tendances internes du système phonologique, à son instabilité, à son «épaisseur synchronique». Si des spécificités régionales sont observées, elles correspondent souvent à une étape distincte dans l'évolution de ce système, qui coexiste avec d'autres états du système sur un même territoire. Or, s'il est aisé de reconnaître la nécessité d'une évaluation quantitative et d'une analyse interne des régionalismes phonologiques, il n'est pas évident de les mettre en œuvre, notamment en raison des problèmes d'accès aux données.

2.2. Des obstacles théoriques

Toutefois, c'est cette variation du système phonologique qui a le plus souvent intéressé les linguistes, dans le but évident de cerner non des particularités phonétiques isolées, mais bien les traits linguistiques qui donnent leur forme caractéristique aux accents régionaux et modifient globalement la configuration de la prononciation française. Faute d'adopter un cadre théorique adéquat pour mener une analyse de type variationniste, les linguistes s'intéressant à la phonologie du français ont généralement privilégié deux options: soit ils considèrent que la variation phonologique observable relève de la description du français commun appréhendé dans son hétérogénéité foncière, soit ils isolent des variétés abstraites et homogènes censées représenter l'usage typique d'une région particulière. Ce qui fait défaut, c'est donc la prise en compte de l'existence de variétés du français qui, tout en étant instables et marquées par la pression homogénéisante de la langue standard, forment des entités linguistiques partiellement autonomes qui présentent une réorganisation spécifique des potentialités du système phonologique français.

Une telle conception des variétés régionales s'oppose aux principes qui gouvernent les recherches traditionnelles sur les «français régionaux», sous divers aspects. En effet, ces recherches insistent sur le fait que les variétés régionales ne constituent en aucun cas des systèmes linguistiques à part entière et qu'elles doivent être définies par opposition au «français standard» qui seul est décrit comme un système linguistique autonome (v. Straka 1977: 230-231; Warnant 1973: 102). Dans la mesure où les traits régionaux sont rassemblés en une entité abstraite et non pas intégrés à la compétence globale du locuteur, aucun continuum linguistique entre «français standard» et «français régional» n'est envisagé au niveau de l'individu, dont la langue est a priori posée comme homogène. On est donc loin de penser une compétence de variation stylistique basée sur l'exploitation par le locuteur des ressources multiples d'un système linguistique hétérogène (Francard 1991: 372-374).

L'approche que nous préconisons s'appuie par ailleurs sur la thèse de la variation inhérente à tout système linguistique chère au courant variationniste et sur le postulat selon lequel cette «variabilité» (Gadet 1996) est exploitée de manière contrastée par différentes collectivités (sociales ou régionales) au sein d'une même communauté linguistique. Il s'agit donc de reconnaître que, dans tout groupe social donné, les locuteurs modifient spontanément leurs pratiques linguistiques sous l'influence conjointe de différents facteurs linguistiques et sociaux.⁴ La tendance héritée des études dialectologiques consiste au contraire à penser la variation diatopique comme le résultat d'un contact de langues et, de ce fait, comme un phénomène historique contingent et déterminé uniquement par des facteurs linguistiques (v. Tuaillon 1988: 299). L'influence des langues régionales endogènes n'est pas considérée comme soumise à des conditions sociales, historiques et linguistiques particulières: tout semble s'être passé comme si la cohabitation des langues (les dialectes d'une part, et le français d'autre part) avait *nécessairement* conduit à la transmission des caractéristiques des dialectes locaux dans chaque français régional correspondant, et comme si, une fois ces dialectes tombés en désuétude, plus aucune dynamique de changement n'était susceptible de favoriser l'émergence de variantes non standard dans un groupe géographiquement délimité, conduisant ainsi la langue à une inévitable homogénéisation dans l'espace.

C'est notamment à travers la mise en évidence des innovations lexicales que certains linguistes ont montré que les variétés régionales du français ne sont pas que le résultat d'un contact de langues, mais constituent bien des systèmes linguistiques à part entière animés par une dynamique de changement qui leur est propre (v. Francard 1991: 376-377). Il est ainsi devenu évident que les membres d'une collectivité régionale donnée pouvaient non seulement créer des formes linguistiques répondant à leurs besoins spécifiques, mais aussi maintenir l'usage d'une forme lexicale archaïque ou dialectale en raison de la valeur sociale associée à la forme en question, instituant ainsi des «sub-normes régionales» (Chambon 1997: 17; v. aussi Francard 1991: 379).

Or, penser l'équivalent phonologique des innovations lexicales ne va pas de soi. Pour envisager qu'une variété régionale soit marquée par une dynamique interne au niveau phonologique, il faut pouvoir concevoir l'innovation non comme une apparition de formes

⁴ Tant M. Francard (1991: 371-374) que J.-P. Chambon (1997: 13-17) insistent sur la rupture par rapport aux conceptions traditionnelles de la variation que suppose l'adoption d'un paradigme épistémologique et méthodologique qui prend pour point de départ le principe de la variation inhérente.

nouvelles, mais comme une réorganisation particulière du système phonologique: de ce point de vue, les variétés régionales connaissent des innovations sur le plan phonologique, dans la mesure où les régionalismes phoniques ne constituent pas un simple calque des traits dialectaux. Par ailleurs, la stigmatisation des accents régionaux est telle qu'elle semble s'opposer à la reconnaissance de normes de prononciation régionales. La vision dominante qui veut que les particularités régionales observées chez un locuteur reflètent inévitablement sa position sociale marginale est plus prégnante lorsqu'il s'agit d'appréhender les phénomènes de prononciation: en effet, alors que certains régionalismes lexicaux sont considérés comme «bourgeois», les particularismes phonétiques et phonologiques tombent presque systématiquement «sous le coup des arrêts de la grammaire normative» (Piron 1978: 47; 1979: 205, 209). Dans ce cadre, il est peu plausible que des particularités phonologiques jouent le rôle de traits constitutifs d'une variété diatopique diffusée dans toutes les classes sociales d'une collectivité. D'aucuns considèrent ainsi que la variation diatopique est particulièrement faible en français pour ce qui concerne la prononciation, du moins dans la zone d'oïl, en raison de la forte convergence des pratiques linguistiques vers le modèle standard (v. Armstrong & Boughton 2000). L'ensemble de ces facteurs contribue donc à ce que la variation géographique de la prononciation soit relativement peu étudiée dans une perspective variationniste.

3. Vers une approche renouvelée de la variation diatopique de niveau phonologique

À travers l'analyse sociolinguistique d'un phénomène phonologique – l'assourdissement des consonnes sonores finales – nous souhaitons suggérer des pistes pour le renouvellement des études sur la variation diatopique de la prononciation du français.⁵ Sur le plan méthodologique, l'analyse que nous proposons se fonde sur des données recueillies auprès de vingt-quatre locuteurs issus de deux villes de Belgique romane (Tournai et Gembloux) et dont le profil sociologique est contrasté selon trois variables externes classiques (âge, sexe et niveau de scolarité). Les enregistrements proviennent d'enquêtes réalisées dans le cadre du projet de recherche *Phonologie du français contemporain*⁶ et qui suivent le protocole d'enquête mis au point par les directeurs de ce projet. Les données que nous analysons ici sont produites au cours d'un entretien guidé entre l'informateur et un enquêteur et au cours d'une conversation libre entre l'informateur et un membre de son réseau social. Une quinzaine d'occurrences de la variable examinée ont été retenues dans chaque conversation pour les différents locuteurs. Une analyse auditive et acoustique a ensuite été menée pour établir si les consonnes sonores finales étaient réalisées avec maintien ou avec perte du

⁵ L'analyse que nous décrivons dans les lignes qui suivent est présentée de manière plus approfondie dans notre thèse de doctorat, qui pourra fournir au lecteur des informations plus précises sur la méthodologie et sur les résultats de l'analyse (v. Hambye 2005).

⁶ Le projet *Phonologie du français contemporain: usages, variétés et structures* (PFC), dirigé par J. Durand (Université de Toulouse-Le Mirail), B. Laks (Université de Paris X) et Ch. Lyche (Universités d'Oslo et de Tromsø), vise principalement à réaliser une enquête sur la phonologie du français menée à l'échelle de la francophonie internationale (Europe, Amérique, Afrique). Pour une présentation du projet, v. Durand / Lyche (2003).

voisement. Malgré la taille réduite de l'échantillon d'informateurs sur lequel elle repose, notre analyse peut donc nous offrir une image nuancée et fiable du rôle joué par la variable linguistique étudiée dans la configuration des variétés de français parlées à Tournai et à Gembloux.

La variable en question souvent est présentée comme un trait caractéristique du français parlé en Belgique (v. Baetens-Beardsmore 1971: 79-83; Francard 2001: 252-255; Pohl 1983: 30; Remacle 1969: 121-123; Warnant 1997: 171-174). Dans la mesure où il est observé en Belgique romane tant en wallon qu'en picard (v. Francard / Morin 1986; Remacle 1953: 62), le phénomène d'assourdissement des consonnes sonores finales a toujours été conçu en rapport avec l'influence présumée des substrats dialectaux sur le parler de locuteurs belges adoptant de façon imparfaite les normes de la prononciation française standard.

Comme nous l'avons indiqué, l'approche traditionnelle de la variation diatopique suppose que la présence d'un phénomène phonologique dans le substrat dialectal suffit à *expliquer* la présence de ce trait dans la variété diatopique du français correspondant à l'aire dialectale en question. À s'en tenir à cette «explication», le phénomène d'assourdissement des consonnes sonores finales devrait présenter la même structure sur l'ensemble de la Belgique francophone, mais sa fréquence devrait diminuer chez les jeunes locuteurs sous l'effet de la standardisation et suite à la raréfaction des contacts avec les langues régionales endogènes.

On peut cependant considérer avec J.-P. Chambon (1997: 21) que, dans un tel cadre explicatif, la question des conditions de diffusion du trait en question dans la variété reste entière, tout comme celle de sa place dans le répertoire linguistique des locuteurs. Pour y répondre, il faut prendre en compte les facteurs sociaux qui seuls expliquent que les traits dialectaux tantôt tombent en désuétude, tantôt se maintiennent dans *certaines* variétés régionales.

Intégrer les facteurs sociaux dans l'analyse de la forme actuelle des variétés régionales revient à poser que les attitudes des locuteurs envers les variantes marquées régionalement constituent un facteur décisif pour comprendre la résultante des forces que sont l'influence du substrat d'une part, et celle de la norme standard d'autre part. Dès les recherches pionnières de Labov (1972: 1-42) menées sur l'île de Martha's Vineyard, la sociolinguistique a démontré que les locuteurs introduisent une innovation dans la langue ou maintiennent l'usage de certaines variantes marquées, parce que ce comportement charrie une signification sociale et leur permet de se positionner dans l'espace social. Des variantes linguistiques sont ainsi susceptibles de jouer le rôle de marqueurs d'appartenance à tel ou tel groupe social. Or, l'assourdissement des consonnes finales constitue un stéréotype linguistique souvent associé, par les locuteurs eux-mêmes, au français parlé en Belgique. Nous pouvons nous demander si cette variable est, de ce fait, valorisée par certains locuteurs, malgré sa stigmatisation, et ce non en raison de leur ignorance des normes dominantes, mais bien en fonction d'une attitude favorable envers les normes linguistiques endogènes.

Le choix de la comparaison entre des locuteurs tournaisiens et des locuteurs gembloutois vise précisément à mettre cette hypothèse à l'épreuve. En effet, on peut penser que ces deux groupes définis en termes géographiques entretiennent un rapport différent avec les traits régionaux perçus comme belges: Gembloux est une ville située au cœur de la Wallonie,

clairement inscrite dans le contexte belge; contrairement aux Gembloutois, les Tournaisiens ont de nombreux contacts avec les Français et ils sont davantage tournés vers la France que ne le sont les autres Belges. Il est donc probable que cette différence de positionnement par rapport aux deux ensembles géopolitiques (la Belgique et la France), et par rapport aux normes linguistiques qui leur sont associées, ait des répercussions sur les attitudes et les pratiques linguistiques des locuteurs.

Les résultats de notre analyse confirment que les Gembloutois utilisent plus fréquemment les variantes assourdies que ne le font les Tournaisiens. Sur l'ensemble du corpus, nous avons calculé un taux de consonnes finales assourdies de 39,5% (167/423) à Gembloux et de 23,7% (94/396) à Tournai. Au-delà de cette différence en termes de fréquence, nous avons pu constater une opposition claire entre les deux groupes de locuteurs quant à la structure du phénomène d'assourdissement des consonnes sonores finales.

Chez les Tournaisiens, le phénomène est commun à tous les locuteurs et il est lié principalement à des contraintes phonétiques en œuvre dans la chaîne parlée: les assourdissements ont ainsi principalement lieu devant consonne sourde, ainsi que devant pause, c'est-à-dire dans des positions qui favorisent le dévoisement des segments phonétiques. En outre, la variable ne connaît pas de stratification selon l'âge ou le niveau de scolarité des locuteurs; il ne s'agit donc pas, à Tournai, d'une variable sociolinguistique (v. figures 1 et 2).

À Gembloux en revanche, les assourdissements apparaissent dans des contextes phonologiques qui ne favorisent pas le dévoisement des consonnes sonores (ex. devant voyelle). Ils semblent résulter de l'application, certes non catégorique, d'une contrainte phonologique excluant les obstruantes voisées à la finale des unités phonologiques. Les deux groupes ne se distinguent donc pas seulement du point de vue de la fréquence de réalisation des assourdissements, mais bien en présentant deux réorganisations différentes du système phonologique français. Par ailleurs, on observe chez les Gembloutois une différenciation dans l'usage de la variable selon l'âge et le niveau de scolarité des locuteurs (v. figures 1 et 2), ainsi que selon le type d'interaction (entretien guidé vs conversation libre).

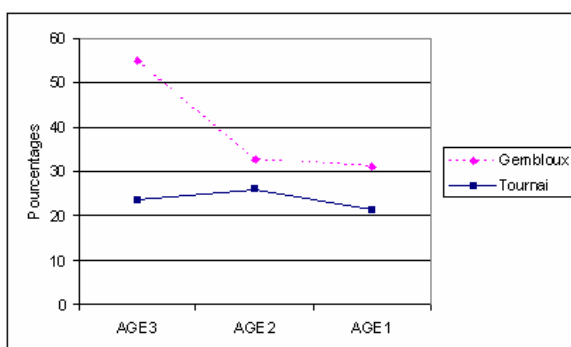


Figure 1: Taux de consonnes finales assourdies (%) dans l'ensemble du corpus selon la tranche d'âge⁷ des locuteurs croisée avec leur origine géographique

⁷ Trois tranches d'âge ont été distinguées, la première comprend les locuteurs âgés de dix-neuf à vingt-huit ans (AGE1), la deuxième comprend les locuteurs dont l'âge varie entre trente-six et cinquante ans (AGE2), tandis que les locuteurs de plus de cinquante-quatre ans font partie de la troisième tranche d'âge (AGE3).

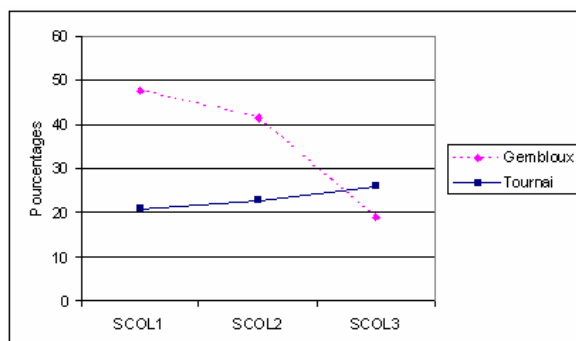


Figure 2: Taux de consonnes finales assourdis (%) dans l'ensemble du corpus selon le niveau de scolarité⁸ des locuteurs croisé avec leur origine géographique

Nous constatons donc des différences entre les pratiques linguistiques des Gembloutois et des Tournaisiens qui ne peuvent être ramenées au résultat de l'influence des dialectes. En effet, la tendance à l'assourdissement des consonnes sonores, présente dans les dialectes picards de Belgique, ne semble pas s'être maintenue dans la région de Tournai⁹ où les cas de dévoisement se réduisent en général à des phénomènes phonétiques observables dans toutes les variétés de français. Par contre, le parler de la plupart des locuteurs gembloutois, à l'exception des individus les plus scolarisés, se caractérise par la présence plus fréquente de variantes assourdis dans des contextes phonologiques variés. Ainsi, à Gembloux, la valeur sociale de ces variantes assourdis est suffisamment élevée, sur le «marché linguistique» local, pour autoriser leur maintien même chez des individus qui ne correspondent pas au modèle du locuteur type du français régional (les locuteurs âgés de milieux défavorisés). La convergence des pratiques linguistiques vers l'usage standard à laquelle on assiste bel et bien ne va pas jusqu'à effacer complètement la trace des variantes régionales. La variété de français en usage à Gembloux correspond de ce fait à un ensemble d'usages hétérogènes qui se situent sur un continuum entre des parlers très standardisés et d'autres fortement marqués par des traits régionaux, tout en étant irréductible à l'un ou l'autre de ces pôles. Si elle se singularise par rapport à la variété de français pratiquée à Tournai notamment à travers le rôle de marqueur sociolinguistique que joue l'assourdissement des consonnes sonores finales dans le parler des locuteurs gembloutois, il est cependant réducteur de la définir simplement par la *présence* du phénomène d'assourdissement des consonnes dans les pratiques des locuteurs.

⁸ Les locuteurs de notre échantillon sont répartis en trois niveaux de scolarité. Nous avons ainsi regroupé dans une première catégorie les sujets qui n'avaient pas étudié au-delà de l'enseignement secondaire (SCOL1). Ceux qui avaient suivi ou suivaient au moment de l'enquête des études dans l'enseignement supérieur non universitaire font partie d'un deuxième groupe (SCOL2). Enfin, ceux qui avaient accompli ou entrepris des études universitaires constituent le troisième groupe (SCOL3).

⁹ Notons que, d'après les recherches de Bauvois (2000), le phénomène d'assourdissement des consonnes finales s'observe par contre fréquemment dans le parler des locuteurs de Mons, ville qui se situe également dans la zone dialectale picarde de la Belgique.

Conclusions

La variation diatopique qui apparaît entre le comportement linguistique des Tournaisiens et celui des Gembloutois ne peut être expliquée par les caractéristiques des dialectes qui constituent le substrat des variétés régionales de ces deux villes. Le contraste observé entre les deux collectivités doit être interprété comme le reflet d'une différence au niveau des attitudes de leurs membres par rapport à la valeur sociale de la variable linguistique étudiée.

Pour dépasser les carences du modèle traditionnel qui associe toute variation diatopique à une influence du substrat dialectal, il est nécessaire d'envisager que les traits des variétés régionales du français, qu'ils soient ou non hérités du dialecte, sont le résultat de changements linguistiques tels que les a définis la sociolinguistique. Dans un processus de changement linguistique, les facteurs linguistiques, ou internes, influencent certes l'émergence de certaines potentialités du système plutôt que d'autres. À ce niveau, le rôle des contacts entre le français et les langues de substrat a sans aucun doute déterminé de façon décisive la structure des français régionaux. Toutefois, ce sont en définitive les facteurs sociaux, ou externes, qui accentuent, modifient ou amenuisent les évolutions liées aux facteurs internes. Autrement dit, ce sont les locuteurs qui, dans le long terme, orientent le cours de l'évolution linguistique qui n'a rien d'un phénomène déterministe. C'est pourquoi il y a rarement une correspondance stricte entre les traits phonologiques d'une variété régionale du français et les traits du substrat de cette variété.¹⁰ Par ailleurs, s'il est incontestable que la plupart des marqueurs régionaux disparaissent progressivement des pratiques des locuteurs, ce nivellement n'implique par nécessairement une homogénéisation totale. Les cas de divergence par rapport au processus de standardisation constituent précisément les phénomènes les plus intéressants pour la compréhension de la dynamique de changement interne des variétés régionales du français.

Nous espérons avoir pu montrer que pour appréhender cette dynamique, il était intéressant, d'une part, de mener une analyse quantitative et sociolinguistique des pratiques des locuteurs et, d'autre part, de prendre en compte les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs, afin de comprendre les motivations sociales de la variation linguistique.

Références bibliographiques

- Armstrong, Nigel (1996); Variable deletion of French /l/: Linguistic, social and stylistic factors. In: *Journal of French Language Studies* 6, 1-22.
- , Zoé Boughton (2000): Absence de repères régionaux et relâchement de la prononciation. In: *LINX* 42, 59-71.

¹⁰ La présence d'un trait dans une variété de français peut ainsi être due à l'exploitation par les locuteurs d'une potentialité du système phonologique français qui n'a pas de correspondant dans le substrat: c'est le cas par exemple de la «loi de position» pour les voyelles moyennes du français du Midi, qui, contrairement à ce que veut une vision fort répandue, n'est pas un phénomène caractéristique des dialectes du domaine d'oc (Moreux 1985).

- , Sharon Unsworth (1999): Sociolinguistic variation in southern French schwa. In: *Linguistics* 37, 127-156.
- Baetens-Beardsmore, Hugo (1971): *Le français régional de Bruxelles*. Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles.
- Bauvois, Cécile (2000): Des Belges et de l'assourdissement des sonores. In: *ACILPR XXII*, vol. 3, 35-43.
- (2002): *Ni d'Ève ni d'Adam. Étude sociolinguistique de douze variables du français*. Paris: L'Harmattan.
- Carton, Fernand, Mario Rossi, Denis Autesserre, Pierre Léon (1983): *Les accents des Français*. Paris: Hachette.
- Chambon, Jean-Pierre (1997): L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata. In: *Lalies* 17, 7-31.
- Durand, Jacques, Chantal Lyche (2003): Le projet *Phonologie du français contemporain* (PFC) et sa méthodologie. In: Jacques Durand, Elisabeth Delais-Roussarie (éd.): *Corpus et variation en phonologie du français: méthodes et analyses*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 213-276.
- Foulkes, Paul, Gerry Docherty (eds.) (1999): *Urban Voices. Accents Studies in the British Isles*. London: Edward Arnold.
- Francard, Michel (1991): Français régional et francisation d'un dialecte. De la déviance à la variation. In: *ACILPR XVIII*, vol. 3, 370-382.
- (2001): «L'accent belge»: mythes et réalités. In: Marie-Anne Hintze, Tim Pooley, Anne Judge (eds.): *French Accents. Phonological and Sociolinguistic Perspectives*. London: CiLT / AFLS, 251-268.
- , Yves-Charles Morin (1986): Sandhi in Walloon. In: H. Andersen (ed.), *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter, 453-474.
- , Geneviève Geron, Régine Wilmet (2002): Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique: une enquête sociolinguistique. In: Richard Wakely (éd.): *Les Belges: enregistreurs de tous les usages*. Edinburgh: French Section, Centre de recherches francophones belges, University of Edinburgh, 11-32.
- Gadet, Françoise (1996): Variabilité, variation, variété: le français d'Europe. In: *Journal of French Language Studies* 6, 75-98.
- Hambye, Philippe, Michel Francard (2004): Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation? In: *Journal of French Language Studies* 14, 41-59.
- (2005): *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*. Thèse de doctorat non publiée. Louvain-la-Neuve: Université Catholique de Louvain.
- Hintze, Marie-Anne, Tim Pooley, Anne Judge (eds.) (2001): *French Accents. Phonological and Sociolinguistic Perspectives*. London: CiLT / AFLS.
- Hornsby, David, Tim Pooley (2001): La sociolinguistique et les accents français d'Europe. In: Marie-Anne Hintze, Tim Pooley, Anne Judge (eds.): *French Accents. Phonological and Sociolinguistic Perspectives*. London: CiLT / AFLS, 305-343.
- Labov, William (1972): *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lefebvre, Anne (1991): *Le français de la région lilloise*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- Moreux, Bernard (1985): La "loi de position" en français du midi. II: diachronie. In: *CG* 10, 95-174.
- Piron, Maurice (1978): *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*. Liège: Éditions Sciences et Lettres.
- (1979): Le français de Belgique. In: Albert Valdman (éd.): *Le français hors de France*. Paris: Honoré Champion, 201-221.
- Pohl, Jacques (1983): Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. In: *LFr* 60, 30-41.

- Pooley, Tim (1994): Word-final consonant devoicing in a variety of working-class French – a case of language contact?. In: *Journal of French Language Studies* 4, 215-233.
- (2000): Sociolinguistics, regional varieties of French and regional languages in France. In: *Journal of French Language Studies* 10, 117-157.
- (2004): *Language, dialect and identity in Lille*. Lewiston (NY): Edwin Mellen Press.
- Remacle, Louis (1953): *Atlas linguistique de la Wallonie*. Tome 1: *Aspects phonétiques*. Liège: Vaillant-Carmanne.
- (²1969): *Orthophonie française. Conseils aux Wallons*. Liège: Les Lettres belges.
- Straka, Georges (1977): Les français régionaux. Conclusions et résultats du colloque de Dijon. In: Gérard Taverdet, Georges Straka (éd.): *Les français régionaux*. Actes du colloque sur le français parlé dans les villages de vigneron (Dijon, 18-20 novembre 1976). Paris: Klincksieck, 227-242.
- Taylor, Jill (1996): *Sound Evidence*. Berne: Peter Lang.
- Tuaillon, Gaston (1988): Le français régional. Formes de rencontre. In: Geneviève Vermes (éd.): *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*. Tome 1: *Langues régionales et langues non territorialisées*. Paris: L'Harmattan, 291-300.
- Walter, Henriette (1982): *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Paris: Nathan.
- Warnant, Léon (1973): Dialectes du français et français régionaux». In: *LFr* 18, 100-125.
- (1997): Phonétique et Phonologie. In: Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, Marc Wilmet (éd.): *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve: Duculot, 163-174.